



Foyers suédois pour les enfants de France à Coye-la-Forêt

Le texte ci-dessous date de 1949. Il s'agit d'un rapport administratif du consul général de Suède à Paris. Il fait le point sur l'aide apportée par La Suède, pendant et après la guerre, aux enfants de France orphelins ou abandonnés du fait que les parents étaient prisonniers ou déportés.

Lors d'un voyage en Suède en 1941, Monsieur FORSSIUS, Consul de Suède à Paris, et Madame FORSSIUS, envisageaient avec Monsieur et Madame NORLANDER et Monsieur et Madame SPANGBERG à Stockholm, les possibilités d'apporter une aide suédoise aux enfants français si durement éprouvés par la guerre et l'occupation. Le "Comité pour les enfants de France" fut constitué à Stockholm en octobre 1941 et son programme fut soumis au Président du Conseil du gouvernement suédois, Monsieur P.A. HANSSON, qui non seulement donna son entière approbation mais acceptait de prendre la présidence du Comité, qui fut ainsi composé :

Président : M. HANSSON, chef du gouvernement suédois

Vice-président : M. QUENSEL, Ministre d'État

Trésorier : M. NORLANDER

Délégués en Suède : Madame NORLANDER et M. SPANGBERG

Délégués en France : Monsieur et Madame FORSSIUS

Un premier projet de faire venir en Suède 2 000 enfants français pour la durée de la guerre échouait par suite de l'intransigeance des autorités allemandes qui, malgré les

interventions du Ministre de Suède à Berlin, refusaient le transit des enfants français à travers l'Allemagne.

Le Comité chargeait alors M. et Mme FORSSIUS de créer des centres d'accueil en France pour y recevoir des enfants de prisonniers et de déportés. Le premier "Foyer suédois pour les enfants de France" fut ouvert en collaboration avec la Croix-Rouge Française en décembre 1942 à Villepatour, Seine-et-Marne, où furent accueillis une cinquantaine d'enfants de prisonniers.

Grâce à l'activité du Comité à Stockholm, des fonds importants furent réunis, et dès le printemps 1943, un deuxième Foyer suédois fut ouvert à Coye-la-Forêt, Oise.

Pour mieux utiliser les fonds disponibles, toute l'activité suédoise fut centralisée, à partir de septembre 1945, à Coye-la-Forêt et l'œuvre des Foyers suédois est installée dans deux propriétés, **L'Hermitage** et **Les Tilles**, entourées d'un parc de 18 hectares à proximité de la forêt de Chantilly, permettant à 90 filles et 60 garçons de retrouver joie et santé. Les Foyers suédois reçoivent en plus 40 enfants en colonie de vacances pendant les mois d'été.



Mike254

Château des Tilles

www.delcampe.net



Zorba49

Château de l'Hermitage (garçons)

www.delcampe.net

Foyers suédois pour les enfants de France, sous le contrôle de la C.R.F.

Les enfants, âgés de 5 à 13 ans, sont non seulement nourris, logés et habillés aux frais de la Suède, mais reçoivent également une instruction complète d'école primaire.

Tout le personnel est français et la direction des Foyers suédois est assurée par Madame BLONDEAU.

Les enfants sont admis aux Foyers suédois après enquête sociale, faite par Madame FORSSIUS en étroite collaboration avec les assistantes sociales des mairies et Madame BLONDEAU, afin que seuls les cas vraiment dignes d'intérêt profitent de l'aide suédoise.

Le plus grand nombre d'enfants vient des régions dévastées de la Manche, notamment de Dunkerque, Calais, Boulogne, de la Normandie (Caen, Le Havre) et de la région parisienne.

Quelques "vétérans", pour la plupart des orphelins, sont restés d'une façon permanente aux Foyers suédois depuis 1942.

Plusieurs enfants qui, à cause de leur âge, ont dû quitter les Foyers suédois, ont continué leurs études dans des écoles professionnelles aux frais de la Suède, et

Madame FORSSIUS se préoccupe ensuite de leur trouver une situation. Ainsi, quelques enfants qui ont grandi aux Foyers suédois, ont actuellement des places dans des entreprises suédoises à Paris.

Près de 2 000 enfants français ont été reçus aux Foyers suédois qui totalisent environ 500 000 journées de présence d'enfants. La Suède a consacré plus de 72 millions de Francs à cette œuvre.

Le "Comité pour les enfants de France" à Stockholm a, depuis le début en 1942 jusqu'au 1^{er} janvier 1948, assumé toutes les charges des Foyers suédois. Ce Comité, qui avait pris l'engagement de continuer l'œuvre jusqu'à une année après la fin de la guerre, a ainsi pu prolonger son activité plus de deux ans.



Et grâce à l'intervention de l'œuvre suédoise *Rädda Barnen*¹⁹ (Secours suédois aux enfants), qui depuis le 1er janvier a pris en charge les Foyers suédois, l'œuvre a pu continuer son activité [durant] les années 1948-1949.

Le 18 décembre 1948, les "Foyers suédois pour les enfants de France" ont été remis comme don au Département de la Seine²⁰, au cours d'une cérémonie à Coye-la-Forêt. En présence notamment de Son Excellence M. WESTMAN, Ambassadeur de Suède en France, de M. VERLOMME, Préfet de la Seine, et M. MASSIANI, Président du Conseil général de la Seine.

Paris, le 30/12/1949.

*Rapport de Monsieur FORSSIUS, consul général de Suède
transmis par Georges AUDIER*



Château de Forest-Lodge

¹⁹ Nom de la section suédoise de l'organisation internationale de secours aux enfants *Save the Children International*, créée en 1919 au lendemain de la Première Guerre mondiale et toujours très active aujourd'hui en de nombreuses parties du monde.

²⁰ En 1952, le château **Forest-Lodge** fut acquis par le département de la Seine, constituant ainsi le domaine des Trois Châteaux tel qu'on le connaît aujourd'hui. Depuis 1964, ce sont les services sociaux de la ville de Paris qui sont responsables du fonctionnement et du financement du **domaine des Trois Châteaux** qui accueille en semaine des jeunes parisiens en internat.

Sources : <http://www.age.asso.fr/etb-3ch-histo.htm>, fond de cartes postales du Parc Naturel Régional (PNR)
